

**PRESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
Unité \* Travail \* Progrès

**SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT**

32-113

Décret n° **93 - 377** du **26 AOUT 1993**  
portant nomination de Monsieur **LEMBA**  
(**Albert René**) en qualité de Secrétaire Général  
de la Région de la SANGHA.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°021-89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 009-90 du 6 Novembre 1990 fixant l'organisation administrative territoriale de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 90-598 du 25 Octobre 1990 portant attributions et organisation du ministère de l'administration du territoire et du pouvoir populaire ;

Vu le décret n° 91-877 du 15 Novembre 1991 déterminant le fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales et définissant les attributions des préfets, des sous-préfets, des chefs de postes de contrôle administratif et des chefs de villages ;

Vu le décret n° 92-038 du 14 Mars 1992 déterminant le montant des indemnités de fonctions allouées aux préfets, aux sous-préfets, aux chefs de postes de contrôle administratif et aux secrétaires généraux des régions et des districts ;

Vu le décret n° 93-315 du 23 juin 1993 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 93-318 du 24 juin 1993 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 93-319 du 25 juin 1993 portant nomination des ministres délégués, membres du Gouvernement ;

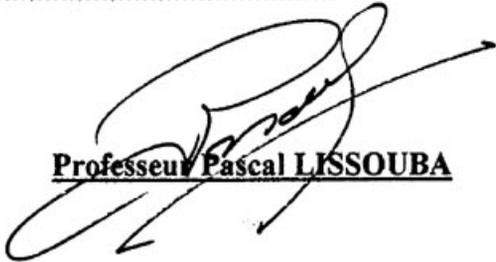
En Conseil des ministres,

**DECRETE :**

**Article Premier :** Monsieur LEMBA (Albert René) est nommé secrétaire général de la région de la SANGHA.

**Article 2 :** Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de Monsieur LEMBA (Albert René), sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le **26 AOUT 1993**.....

  
**Professeur Pascal LISSOUBA**

Par le Président de la République :

Le Premier ministre, chef  
du Gouvernement,

  
**Général**  
**Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO**

Le ministre d'Etat, ministre de  
l'intérieur, chargé de la sécurité,  
du développement régional et des  
relations avec le Parlement,

  
**Martin MBERI**

Le ministre des finances et du budget,

  
**Ngoula MOUNGOUNGA-NKOMBO**

Le ministre délégué auprès du ministre  
de l'intérieur, chargé de la  
décentralisation et du développement  
régional,

  
**Gustave ABA-GANDZION**